

Horizeo, un projet énergétique g

La plateforme nécessitera de défricher mille hectares de forêt à Saucats (Gironde). Un débat public national commence cette semaine pour présenter et mesurer les enjeux de ce projet hors norme

Jérôme Jamet
j.jamet@sudouest.fr

Les pins de la forêt de Saucats, en Gironde, feront-ils une place à une plateforme énergétique géante et unique au monde par bien des aspects ? C'est le souhait des deux porteurs du projet, les entreprises Engie et Neoen, associées dans cette aventure technologique placée sous le signe des énergies renouvelables.

Baptisé Horizeo, le projet repousse effectivement l'horizon sur le plan technologique en mêlant plusieurs activités innovantes (lire encadré) liées à l'un des plus vastes parcs photovoltaïques d'Europe d'une puissance d'un gigawatt. L'horizon sera aussi transformé sur le plan paysager puisque l'ensemble s'étendra sur mille hectares en lieu et place de la forêt. Une donnée d'ampleur, difficile à appréhender, tout comme le montant de cet investissement totalement privé évalué à 1 milliard d'euros.

Contradiction délicate

À l'heure où les politiques publiques d'aménagement du territoire restreignent drastiquement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au nom de la protection de l'environnement, peut-on dans le même temps s'autoriser à défricher mille hectares de pins au nom de la transition énergétique ? C'est là, sans doute, la contradiction la plus délicate à laquelle devront faire face les maîtres d'œuvre Engie et Neoen lors du débat public national auquel leur projet est désormais soumis.

Une première réunion pu-

blique est organisée ce jeudi à Bordeaux. D'autres suivront au fil de l'automne afin de toucher la plus large audience possible (1). La Commission nationale du débat public (CNDP) dédiée à Horizeo devra ensuite se prononcer sur « l'acceptabilité sociale » de ce projet d'envergure. Autrement dit, il s'agit de prendre la température de l'opinion et d'éviter le risque qu'un jour l'opposition à Horizeo ne se transforme en une nouvelle ZAD, une zone à défendre. On l'a déjà vu ailleurs.

« On a conscience qu'intellectuellement, il y a un sujet », défriche d'avance Mathieu Le Grelle, directeur du développement Nouvelle-Aquitaine d'Engie et

Il faudra apporter de solides garanties pour convaincre certains responsables politiques locaux

chef et porte-parole du projet Horizeo. « La forêt des Landes, c'est 1 million d'hectares de cultures de pins. Le projet Horizeo, c'est moins de 0,01 % du massif. L'enjeu est important, c'est mille hectares, mais on va les compenser. »

Pétitions

Pourquoi ne pas privilégier des espaces déjà artificialisés ? Dans quelle région, sur quelles parcelles, avec quelles essences le reboisement compensatoire se fera-t-il ? Bilan carbone de la production et du recyclage des panneaux ? Il faudra apporter de solides garanties lors du débat public pour convaincre certains responsables politiques locaux

PLATEFORME INÉDITE

Loin d'être anecdotiques, « les briques technologiques » associées au parc photovoltaïque représentent 35 % de l'investissement. Le bâtiment du centre de données (data center) s'étendra sur 1 à 3 hectares. Il sera alimenté par le parc photovoltaïque. Tout comme les quatre unités de production d'hydrogène (4 hectares) destinée à la mobilité. La brique de stockage massif d'électricité par batterie permettra d'équilibrer le réseau entre baisse de production et pic de consommation. Enfin, Horizeo prévoit une activité « d'agri-énergie » sur une trentaine d'hectares. Des serres pourraient aussi recycler la chaleur émise par le centre de données.

échaudés par ce genre de promesses qui accompagnent tous les grands projets. Mais aussi les associations environnementales comme la Sepanso ou tout simplement les 18 000 signataires de la pétition opposés « à la déforestation de 1 000 hectares de pins pour un parc solaire ».

Les promoteurs d'Horizeo ne manquent cependant pas d'arguments. « On défriche un milieu dit fermé d'un point de vue écologique, avec fougères et pins, et on a créé un milieu dit ouvert où on va avoir plus de biodiversité sous les panneaux solaires. Avec par exemple de la molinie, une espèce pionnière qui vient recoloniser le site. Pendant quarante ans, on va produire de l'énergie verte et compétitive et ensuite on sera prêt à tout démanteler. Le parc est à 100 % réversible. »

Plusieurs études environnementales ont été lancées. Un diagnostic complet par



Vue du ciel, une partie des 2 000 hectares où le projet Horizeo est envisagée et louée pour des activités de chasses privées. GUILLAUME BONNAUD / "S O"

« Le projet Horizeo représente moins de 0,01 % de la surface de la forêt des Landes »

celle par parcelle sera mis à la disposition du public. Une demande déjà formulée au printemps par la Communauté de communes de Montesquieu « afin de disposer d'une pleine compréhension du projet », pose au préalable son président Bernard Fath. Lui, comme le

président du Département Jean-Luc Gleyze, ne sont pas encore convaincus malgré les retombées fiscales attendues pour leurs collectivités.

De nouveaux risques

Dans la commune de Saucats, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération de principe pour modifier le plan local d'urbanisme et permettre l'implantation d'Horizeo. Favorable au projet, le maire Bruno Clément relativise l'impact sur le massif forestier.

POURQUOI SAUCATS ?

Le choix girondin ne naît pas du hasard. Le site de Saucats a été retenu pour trois raisons principales.

La première est la présence d'un poste de transformation électrique en capacité d'accueillir un gigawatt sur lequel le parc photovoltaïque pourra être raccordé en liaison souterraine sans difficulté.

Deuxième atout, la disponibilité à moins de 4 kilomètres de cet ensemble de parcelles de 2 000 hectares d'un seul tenant appartenant à un propriétaire unique, le Groupement forestier du Murat.

Enfin, dernier atout et non des moindres, la proximité de la Métropole bordelaise et de ses grandes entreprises auprès de qui Horizeo compte vendre son électricité par le biais de contrats de gré à gré, garantissant une stabilité des prix de l'énergie et son origine renouvelable sur une quinzaine d'années.

Un gigawatt solaire n'égale pas un gig

La comparaison entre un gigawatt produit dans un parc solaire et un réacteur nucléaire standard



Le parc photovoltaïque de Cestas porté par la société Neoen est le plus vaste de France. Le projet de Saucats est trois fois plus grand. STÉPHANE LARTIGUE / "SUD OUEST"

Le débat public sur l'immense parc photovoltaïque envisagé à Saucats (33), au sud de Bordeaux, débutera aujourd'hui 9 septembre. Avec beaucoup de chiffres à brasser. Mille hectares, un gigawatt (GW) de puissance, tels sont les deux chiffres à retenir. La comparaison s'impose avec les centrales nucléaires. En France, la génération la plus ancienne, celle de la centrale du Blayais en Gironde, émerge à 0,9 GW (ou 900 mégawatts) par réacteur. La plus récente, celle de Civaux dans la Vienne, à 1,45 GW.

La puissance nominale ne dit pourtant pas grand-chose de la production électrique réelle, le nombre de kilowattheures (KWh) qui sont envoyés sur le réseau. Comme l'éolien, l'énergie

éant et des questions



isagé. Le site clôturé est actuellement dédié à l'exploitation fores-

« La commune compte 7 200 hectares de forêt. Cela ne va pas altérer l'identité forestière de Saucats. Ces parcelles ne vont pas non plus manquer aux habitants, elles sont clôturées et les activités de chasses privées ne permettent pas que l'on s'y promène. »

Le maire est en revanche plus inquiet sur la gestion des nouveaux risques. « Mille d'hectares de pins en moins qui ne pompent plus l'eau, cela pose question. Notamment lors des épisodes de pluies diluviennes

que l'on a déjà connues. Le risque incendie est la seconde grande interrogation. » Aux porteurs de projet d'apporter des réponses, le débat est lancé.

(1) « Sud Ouest » et TV7 animeront quatre rencontres sur Horizeo à retrouver à 18 heures sur sudouest.fr et sur tv7.fr, le jeudi 23 septembre : « Quel avenir pour l'électricité en Nouvelle-Aquitaine ? » ; lundi 18 octobre : « Forêt landaise et photovoltaïque » ; mercredi 17 novembre : « Datacenter, où, combien et pour quoi faire ? » ; jeudi 2 décembre : « Agri-voltaïsme, quel avenir ? »

awatt nucléaire

du parc français est biaisée. Explications

solaire est intermittente. Par définition, sa production nocturne est égale à zéro. Elle n'est pas non plus optimale tout au long de la journée. Elle dépend de la course du soleil et des conditions météo. En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne annuelle, une installation photovoltaïque produit ainsi 15 % de ce qu'elle produirait à pleine puissance pendant 365 jours, 24 heures sur 24. C'est le facteur de charge.

Pas d'intermittence

Pour le nucléaire comme pour les centrales thermiques (gaz, charbon et fioul), il en va autrement. Tant qu'il y a du combustible et que la machine n'est pas arrêtée pour panne ou pour maintenance, elle peut tourner à pleine puissance. En Nouvelle-

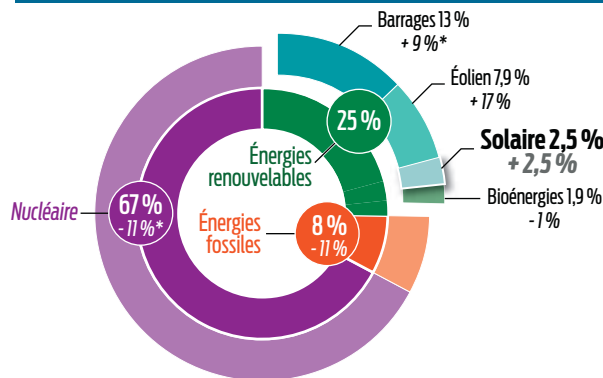
Aquitaine, le facteur de charge du nucléaire – la disponibilité des centrales est un concept voisin – était de 81 % en 2019, année plus conforme à la normale que 2020, marquée par la pandémie.

Au bout du compte, à puissance équivalente, la production d'électricité d'un réacteur nucléaire est bien supérieure à celle d'une centrale photovoltaïque. Horizeo pourrait produire 1,5 TWh (térawattheure, soit 1,5 milliard de kilowattheures) par an. En 2019, les quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Blayais ont craché 25,3 TWh pour 3,6 GW de puissance totale. Soit 7 TWh par GW. Et le différentiel s'accroît si on rapporte la production électrique à la consommation d'espace.

Jean-Denis Renard

Le solaire, une part infime de l'énergie française

Production annuelle d'électricité en France (2020)



Puissance du parc solaire photovoltaïque

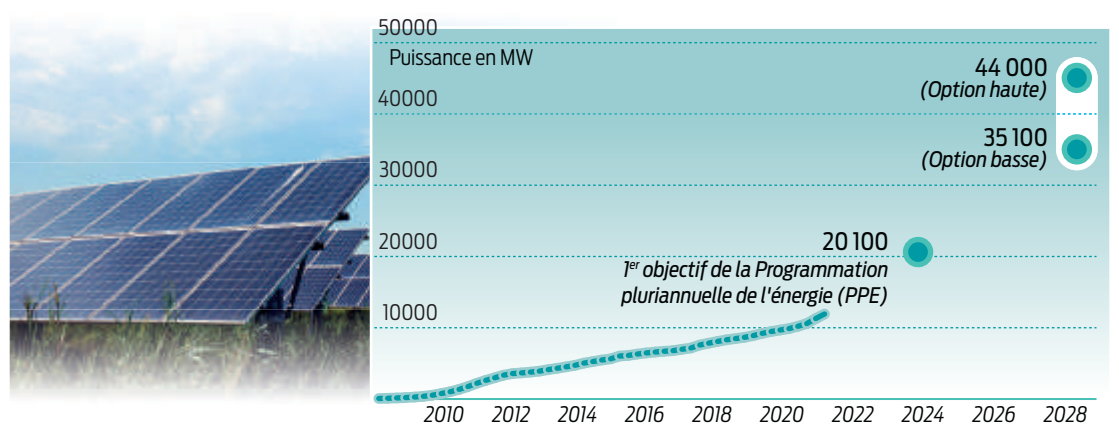
1 2 5 7 3 MW

pour

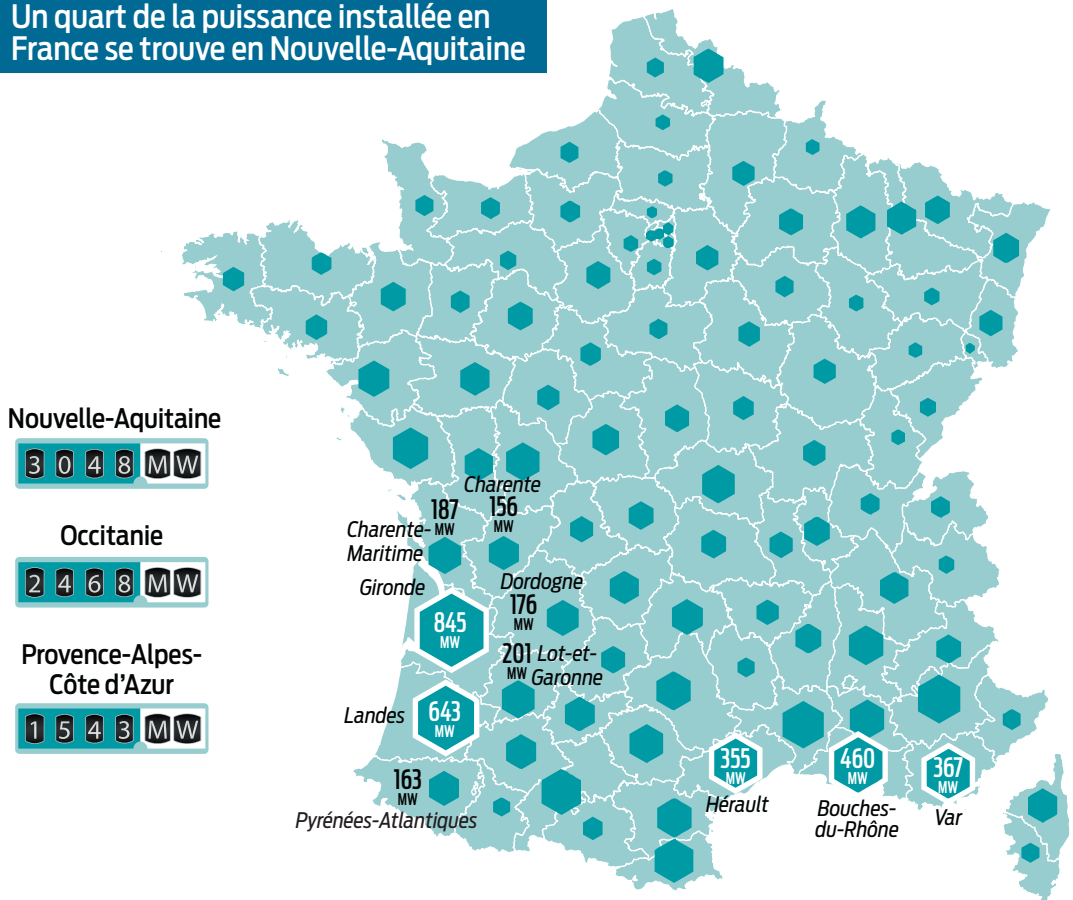
530 261 installations

+ 1 367 MW (mégawatts) installés au 1^{er} semestre 2021

La puissance installée en France doit tripler d'ici 2028

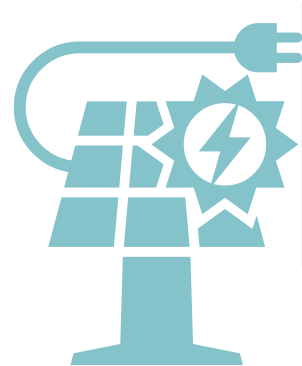


Un quart de la puissance installée en France se trouve en Nouvelle-Aquitaine



Les communes du Parc naturel régional des Landes de Gascogne cumulent les plus grosses capacités de production photovoltaïque de la région Nouvelle-Aquitaine

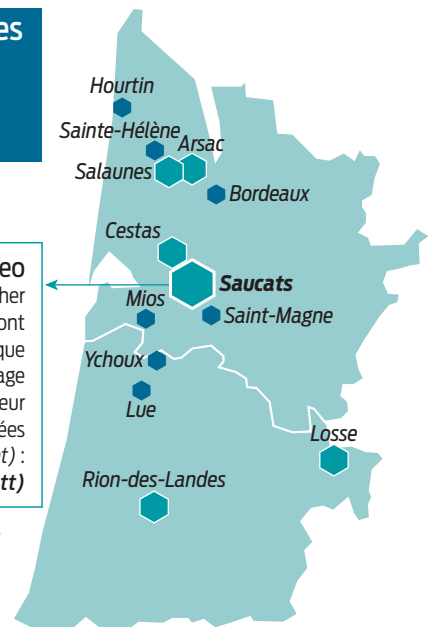
Puissance cumulée des principales installations photovoltaïques raccordées dans les communes de Gironde et des Landes



Projet Horizeo

- 1 000 hectares de forêt à défricher
- 1 milliard € d'investissement dont :
 - 650 millions € pour le parc photovoltaïque
 - 50 millions € pour les batteries de stockage
 - 40 millions € pour l'électrolyseur
 - 200 millions € pour le centre de données
- Puissance installée en 2027 (projet) : 1 gigawatt (1 000 mégawatt)

de 25 à 50 MW
+ de 50 MW



Source : RTE ; Ministère de la Transition écologique

infographie

Horizeo : à Saucats, en Gironde, on « attend de voir »

À Saucats, au sud de Bordeaux où mille hectares pourraient être dévolus au projet, on oscille entre perplexité et ignorance

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Horizeo ? Le mot n'allume qu'une lueur interrogative dans l'œil de Pascal. Assis au frais en face de la maison médicale, il procède dans l'ordre : il éloigne sa cigarette de ses lèvres avant d'esquisser une moue perplexe. Il est loin d'être le seul à réagir ainsi quand survient le petit mot magique. À Saucats, à une vingtaine de kilomètres pile au sud de Bordeaux, le projet de méga parc photovoltaïque ne tapisse pas les conversations.

Pas encore. Ce jeudi 9 septembre, le débat mené sous l'égide impartiale de la Commission nationale du débat public (CNDP) sera lancé par une première réunion d'information à Bordeaux. Elles s'enchaîneront ensuite sur le territoire girondin afin que chacun se fasse une opinion à propos de ce dossier qui bouleverse les proportions habituelles : mille hectares de panneaux photovoltaïques, soit la plus vaste centrale électrique de ce genre en Europe, à installer sur des parcelles plantées de pins à l'ouest du bourg.

Au carrefour routier, où sont logés les commerces, Alexandra n'est pas mieux informée. « Non, je n'en ai pas non plus entendu parler par des clients. Je lis le bulletin municipal pourtant mais ça ne me dit rien », lâche la fleuriste du Jardin secret, perchée sur son es-



Pascal Coumet, le gérant de l'une des deux chasses sur lesquelles les mille hectares de panneaux voltaïques du projet Horizeo pourraient se poser. GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

cabeau. À quelques mètres de là, même réponse pour Anne-Laurence derrière le comptoir du Fournil, la boulangerie-pâ-

« Il y a toujours eu de la chasse ici. Cette chasse privée existe depuis au moins cinquante ans »

tisserie. L'intéressée, qui habite à Saint-Selve, du côté de l'autoroute A63, risque une explication qui porte. « Il y a beaucoup de passage ici, des gens qui ne sont pas de la commune. Et des nouveaux arrivants qui ne sont pas forcément impliqués dans la vie lo-

cale, un peu de tout, probablement des Parisiens comme des Bordelais. Le village s'est beaucoup développé. J'y habitais auparavant. J'avais de la forêt devant mes fenêtres et puis, un beau matin, plus de forêt. Des maisons », raconte-t-elle.

Point de bascule

L'anecdote dit beaucoup sur cette lointaine ceinture bordelaise, tiraillée entre l'attraction centripète de la métropole et les alignements de pins maritimes qui referment le paysage à mesure que l'on s'éloigne vers le sud et le cœur des Landes de Gascogne. La courbe démographique de Saucats est une copie presque conforme de celle du réchauffement climatique : vaguement erra-

tique jusqu'aux années 1980, en pente raide depuis. Les lotissements ont bourgeonné. Le trafic automobile est soutenu à 18 heures. Ça ne klaxonne pas encore au stop si on somnole un peu trop au volant mais ça ne saurait tarder. Ce sera le progrès, sûrement.

Il serait un peu facile de voir en Horizeo un point de bascule entre deux mondes et deux époques.

Tout jeune retraité de la grande distribution, résident communal depuis dix ans, Pascal n'est pourtant pas loin de le penser. « On construit partout, on consomme, on raccorde et on creuse des forages. Toutes ces maisons de plain-pied, ce n'est pas raisonnable. Alors évidemment, il faut de

l'électricité. Pourquoi pas un grand parc photovoltaïque plutôt que d'en disperser des petits. Mais couper des arbres... Attention. Chez tout bon Saucatais, il y a des gènes de chasseur. Les gens vont avoir du mal à avaler ça », prédit-il.

Une taille qui « fait peur »

Les pins et la chasse, il en sera beaucoup question tout au long du débat public. La zone d'étude d'Horizeo couvre deux mille hectares, un vaste espace divisé en deux chasses privées encloses. Sur le grillage, des panneaux avertissent des dangers inhérents au tir longue distance. Selon Pascal Coumet, le gérant d'un des deux lieux, ils n'émeuvent pourtant pas les imprudents, randonneurs ou vététistes, qui tentent un raccourci. « Il y a toujours eu de la chasse ici. Cette chasse privée existe depuis au moins cinquante ans », raconte-t-il au détour d'une piste forestière, flanqué de son chien qui se balade, la truffe levée.

Pascal Coumet est ici dans son élément, à tailler la route entre les peuplements de pins d'âges disparates et à surveiller son effectif de cervidés et de sangliers qui savent bien que, si un fusil se tait, c'est qu'un autre va rugir dans le lointain. L'homme approche l'âge de la retraite, il ne sera pas victime d'Horizeo. Mais quand on est comme lui planté au beau milieu de ce grand nulle part forestier, on a un peu de mal à imaginer qu'une mer miroitante de panneaux photovoltaïques pourrait venir s'y étaler. Au tabac presse Le Christ, au centre bourg, on est partagé sur le projet – connu de la gérante, cette fois-ci. « La valeur environnementale de ces pins est limitée. Ça fera un loyer pour le propriétaire. Mais mille hectares... Une telle taille, ça fait peur. On attend de voir », y hasarde-t-on.

Quatre mois de débat public pour y voir clair

L'importance de l'investissement – un milliard d'euros – implique la tenue d'un débat approfondi avec toutes les parties concernées

Ce n'est pas encore une enquête publique, une étape qui précède tout aménagement substantiel susceptible d'affecter l'environnement. En amont de l'enquête – si elle a lieu un jour – c'est un débat public qui débute aujourd'hui sur le projet Horizeo d'une plateforme photovoltaïque taille XXL à Saucats, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux. Organisée par l'autorité indépendante dédiée, la CNDP (Commission nationale du débat public), la procédure concerne les projets d'intérêt national dont la réalisation aurait un impact significatif sur l'environnement ou sur l'aménagement du territoire. La CNDP est obligatoirement saisie quand l'investissement envisagé atteint 300 millions d'euros. C'est

le cas d'Horizeo. L'investissement prévu par les industriels Engie et Neoen est de l'ordre du milliard d'euros, dont 650 millions pour le parc photovoltaïque stricto sensu, le reste étant requis pour les « briques technologiques » (production d'hydrogène, installation d'une batterie, construction d'un centre de données, etc.).

Six réunions publiques

Une Commission particulière, qui émane de la CNDP, va piloter le débat pendant quatre mois. Présidée par Jacques Archimbaud, elle n'a pas vocation à rendre un avis sur le projet. Elle pourra en revanche émettre des recommandations aux maîtres d'ouvrage (Engie, Neoen et RTE pour le raccordement au réseau)

quand elle rendra compte du débat.

Pour assurer le droit des citoyens à l'information, elle va organiser six grandes réunions publiques sur le projet. La première aujourd'hui à 18 h 30 au Palais des congrès de Bordeaux-Lac (inscription recommandée), puis à Saucats le 21 septembre, à Pessac le 14 octobre, à Léognan le 15 novembre, à La Brède le 18 novembre et à Mérignac le 14 décembre. Elle va également multiplier les « points de contact » et les ateliers sur le territoire.

L'objectif de la Commission est « d'informer au moins deux cent mille personnes et de faire participer directement entre cinq et dix mille personnes », évalue Jacques Archimbaud. J.-D. R.



Jacques Archimbaud (à droite), le président de la Commission particulière du débat public, avec François Gillard, l'un des autres membres de la Commission. THIERRY DAVID / « SUD OUEST »